

Info Cultures maraîchères

21/2026

24 juin 2026

Prochaine édition le 01.07.2026

Table des matières

Nouvelle homologation en cas d'urgence pour la lutte contre la stemphyliose en cultures d'oignons 1

L'approvisionnement en eau, un facteur critique pour la qualité des légumes et la protection des plantes 2

Bulletin PV Cultures maraîchères 3

Nouvelle homologation en cas d'urgence pour la lutte contre la stemphyliose en cultures d'oignons

L'OSAV a délivré, le 23 juin 2026, l'autorisation d'urgence suivante:

Culture	Organisme nuisible	Produits (numéro W)	Remarque
Oignon	<i>stemphyliose</i>	Armicarb (W-6432) Armicarb SG (W-7481) Armicarb SG Jardin (W-7596) Atilla (W-7473) Belrose Pilz-Stopp (W-6432-5) BIOHOP FungiCARB (W-6432-3) Biorga Contra contre les maladies fongiques (W-6432-7) Capito Armicarb (W-6432-1) Carbofort (W-7307) GHEKKO (W-7307-1) Rondo Natura (W-6432-4)	<i>Homologation en cas d'urgence autorisée temporairement jusqu'au 31 octobre 2026.</i>
Oignon	<i>stemphyliose</i>	Bio Garden Pilz-Stopp (W-6940-3) Coop Oecoplan Biocontrol Fungizid (W-6940-2) Kalisan (W-6940-1) RosaSan (W-6940-4) Vitisan (W-6940)	<i>Homologation en cas d'urgence autorisée temporairement jusqu'au 31 octobre 2026.</i>

Vous trouverez, dans le document original annexé au courriel du présent bulletin, des informations détaillées sur l'autorisation d'urgence mentionnée ci-dessus. On peut désormais également trouver ce document sur la page : [Homologations en cas d'urgence](#) > Décisions de portée générale 2026.



L’approvisionnement en eau, un facteur critique pour la qualité des légumes et la protection des plantes

Un environnement climatique chaud et sec augmente le risque de dessèchement et de brûlures, particulièrement dans les jeunes cultures dont le bon démarrage est largement tributaire d’un approvisionnement suffisant en eau. A cet égard, dans les cultures de chicorées, de salades, de choux de Chine, de céleris-branches et autres espèces à croissance rapide, on privilégiera des épisodes d’irrigation courts et réguliers, afin de réduire le risque de brunissement du cœur.



Figure 1: Stress hydrique dans une culture de choux de Chine à mi-juin 2026. Les feuilles anciennes ont flétri et reposent déjà sur le sol (photo: Agroscope).



Figure 2: Soumises à une forte irradiation solaire, ces jeunes pousses de haricots nains montrent des marques de brûlures (photo du 22 juin 2026 par Agroscope).

Un approvisionnement hydrique optimal influence également l’efficacité de la protection phytosanitaire. S’il n’est pas assuré, il y a un risque d’absorption insuffisante des substances systémiques, doublé d’un ralentissement de leur translocation dans les plantes. De plus, en conditions climatiques estivales, les traitements par aspersion ne devraient être appliqués qu’aux heures les plus fraîches du matin ou du soir. En raison de la forte évaporation et du risque de dérive aérolitique, il est recommandé d’augmenter la quantité d’eau et de réduire la pression, afin d’assurer le dépôt de plus grosses gouttelettes de bouillies.

Les jours de fortes chaleurs, il est avéré que ces risques de dégâts aux cultures sont moindres lorsque les traitements sont effectués le soir plutôt que le matin. En effet, après un traitement en soirée, le dépôt de bouillie sèche plus lentement en raison de la baisse progressive des températures. Les substances actives appliquées demeurent plus longtemps en solution et pénètrent mieux la cuticule pour atteindre le parenchyme foliaire. Les substances actives translaminaires et systémiques, notamment, peuvent alors développer une efficacité optimale.

Dans les phases de sécheresse et d’irradiation solaire intense, les espèces de légumes pourvues d’une couche cireuse importante (par exemple certaines brassicacées et liliacées) développent une cuticule plus épaisse et hydrophobe. La surface de leur feuillage est en conséquence plus difficile à mouiller et moins perméable. Lors de périodes chaudes et sèches durables, les adjuvants tels les mouillants, les adhésifs et les produits de pénétration, améliorent la répartition et le dépôt des bouillies à la surface de ces plantes, et facilitent le transfert des substances actives au sein des tissus végétaux.

Pourtant, soyez prudents: les cultures qui ne seraient pas encore «durcies» sont particulièrement sensibles aux adjuvants mélangés aux bouillies, tels que mouillants, adhésifs ou produits de pénétration, notamment lors des passages brusques d’un temps humide à un temps ensoleillé, sec et chaud.

Source:

Neuweiler, R., 2024: La protection des plantes cultivées, une préoccupation majeure tout au long de l’été. Info Cultures maraîchères 17. p. 2-3.

Bulletin PV Cultures maraîchères



Photo 1 : Sur les céleris, on voit maintenant apparaître des brûlures sur les feuilles proches du sol. Cela ne concerne pas uniquement les plantes installées sur des paillages noirs (comme ici sur la photo par Tiziana Lottaz, Grangeneuve, Posieux).



Photo 2: Les oignons présentent actuellement un brunissement apical des feuilles. Il s'agit vraisemblablement de symptômes de brûlure (photo: Agroscope).



Photo 3: Les températures élevées actuelles n'empêchent pas, en divers endroits, des attaques du mildiou (*Hyaloperonospora parasitica*) (flèche) sur diverses espèces de brassicacées (photo : Björn Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein).



Photo 4: On observe la persistance d'une forte activité des différents auxiliaires entomophages dans les cultures. Cette ponte de syrphes (Syrphidae) est tout proche du stade d'éclosion des jeunes larves dévoreuses de pucerons ou de mouches blanches (photo : Zacharias Ulbrich, Strickhof, Winterthur).



Photo 5: La pression d'infestation des pucerons des salades tend à diminuer progressivement dans de nombreux sites. Les larves de syrphes (Syrphidae) sont régulièrement présentes dans les têtes des salades occupées par des pucerons. (photo: Agroscope).



Photo 6: Le deuxième vol de la mouche de la carotte (*Psila rosae*) a déjà débuté dans quelques sites. Les informations reçues jusqu'ici indiquent que les niveaux de captures n'atteignent pas le seuil de tolérance dans la plupart des champs surveillés. Ailleurs, le vol n'a pas encore débuté (photo: Agroscope).



Photo 7: Les taches foliaires de la septoriose (causée par *Septoria petroselini*) ont continué de s'étendre sur le persil à feuilles lisses. Elles sont typiquement arrondies, de teinte beige, et l'on peut y voir les fructifications du champignon sous forme de petits points noirs (photo: Agroscope).



Photo 8: On voit actuellement apparaître sur les concombres de serre des taches brunâtres aux bords anguleux. Leur limitation par les nervures laissait supposer qu'il s'agissait des réminiscences d'une attaque stoppée du mildiou des cucurbitacées *Pseudoperonospora cubensis* (photo: Agroscope).

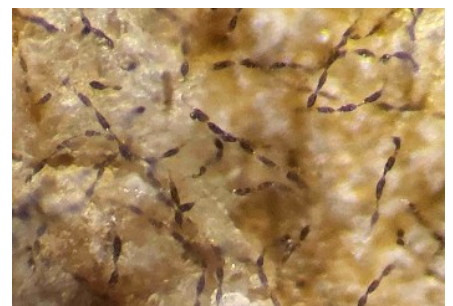


Photo 9: L'examen de laboratoire sous loupe binoculaire a toutefois révélé, à la face inférieure de ces nécroses, la présence de chaînes de spores en forme de massues noirâtres. Typiques d'une attaque fongique, elles pourraient être dues, par exemple, à un agent de la maladie des taches foliaires à *Alternaria-Ulocladium*.



Photo 10: Déformation typique des pétioles (flèche) et subérifications dans le cœur des brocolis, causées par la cécidomyie du chou (photo: Agroscope).

Pic de densité du deuxième vol de la cécidomyie du chou

Dans les zones systématiquement menacées du district de Horgen (ZH) et dans la région de Kreuzlingen (TG), le vol de la cécidomyie du chou (*Contarinia nasturtii*) s'est renforcé au cours de la semaine passée et les effectifs des captures ont parfois nettement dépassé le seuil de tolérance de 10 adultes par piège et par semaine (moyenne de deux pièges par parcelle). Il convient de protéger les cultures sensibles.

Pour la lutte contre la cécidomyie du chou dans les cultures de **brocolis**, **colraves** et **choux de Bruxelles** sont autorisées les substances actives spinosad (divers produits; **BiO** ; délai d'attente 1 semaine) ou spirotétramate (Movento SC, effet partiel, délai d'attente: 2 semaines ; délai d'utilisation : 30.06.2027). Un traitement aux pyréthrinoides est également possible, avec un délai d'attente de deux semaines (attention aux PER: autorisation spéciale). Veuillez noter que les pyréthroides ne sont pleinement efficaces que jusqu'à environ 22 / 25 °C.

BiO: Dans les régions menacées, il convient de protéger systématiquement les nouvelles plantations et les cultures de brocolis avec des filets à mailles fines.



Photo 11: Déformations du cœur d'une plante de brocoli causées par une attaque de puceron cendré du chou. Les plages de couleur violacée ou jaune des organes attaqués sont typiques de l'activité du puceron cendré du chou, mais ne sont pas toujours présentes (photo: Agroscope).

Déformations dues aux attaques du puceron cendré sur les brassicacées

Il faut s'attendre à d'importants dégâts causés par le puceron cendré du chou (*Brevicoryne brassicae*) à la suite du vol d'invasion actuel particulièrement dense. Sur choux, les parcelles récemment plantées ne sont pas les seules concernées, car même les cultures d'âge moyen pourraient être touchées. En plus des choux pommés, très sensibles, ce ravageur peut notamment s'attaquer aux brocolis, dont ils endommagent gravement le cœur et particulièrement le point de végétation (photo B) ; de tels dégâts peuvent être facilement confondus avec ceux causés par la cécidomyie du chou. Toutefois, un examen à la loupe permet d'identifier sans erreur la présence ou les traces des colonies de pucerons.

Contre les pucerons, en cultures de **choux-fleurs** et **choux pommés** de plein champ, on peut appliquer les deux substances sélectives suivantes, ménageant les auxiliaires : pirimicarbe (Pirimor, Pirimicarb, Pirimicarb 50 WG, délai d'attente 1 semaine) ou spirotétramate (Movento SC ; délai d'attente 2 semaines, délai d'utilisation : 30.06.2027). D'autre part est autorisé, avec un délai d'attente de 2 semaines, lambda-cyhalothrine (divers produits ; attention aux PER: autorisation spéciale). Contre le puceron cendré du chou, en cultures de **choux-fleurs** et **choux pommés** de plein champ, on peut utiliser acétamipride (divers produits ; délai d'attente : 2 semaines). Enfin, la matière active flonicamide (Teppeki) est également homologuée contre les pucerons sur **choux pommés** de plein champ, avec un délai d'attente de 2 semaines.



Photo 12 : Feuilles d'un cœur de brocoli déformées et avec une teinte violette (flèche) par une attaque de puceron cendré du chou (photo : Agroscope).

Sont autorisés en cultures **BiO** contre les pucerons sur **choux-fleurs** et **choux pommés** de plein champ, avec un délai d'attente de 3 jours: pyréthrine (Alaxon Gold, BIOHOP DelTRIN, Deril) et huile de sésame raffinée + pyréthrine (produits divers), ainsi que l'extrait de quassia (Quassan). Pour l'huile de colza + pyréthrine (BIOHOP DelTRUM), et la « savon » à base d'acides gras (Oleate 20), le délai d'attente est de 1 semaine. Sont aussi autorisés les acides gras BIOHOP DelMON, Lotiq, Natural, Neudosan Neu, Siva 50, Vesol Pro et Vista. De plus, contre les pucerons sur **choux pommés** de plein champ, on peut utiliser l'azadirachtine A (divers produits) avec un délai d'attente de 1 semaine.



Photo 13 : Début d'éclosion de mouches blanches à la face inférieure d'une feuille de chou: cinq œufs matures sont accompagnés d'une larve néonée mobile (en deuxième position depuis la gauche) (photo: Agroscope).



Photo 14 : Éclosion de mouches blanches à la face inférieure d'une feuille de chou. On reconnaît la ponte, dont les œufs sont disposés en arc de cercle, ainsi que les larves fraîchement écloses en pleine phase de dispersion sur la plante hôte. Lorsqu'elles atteindront le deuxième stade larvaire, elles perdront leurs pattes et se fixeront définitivement pour le reste de leur vie larvaire (photo: Agroscope).

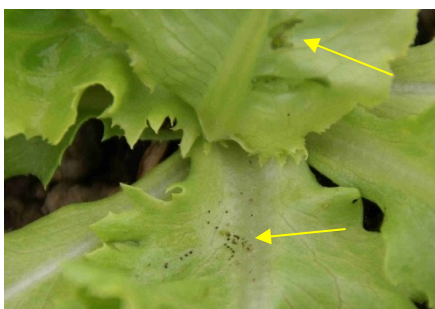


Photo 15: Les petites crottes et les perforations du limbe sont les premiers signes tangibles de l'attaque des jeunes chenilles de noctuelles défoliatrices sur les salades (flèches). En effet, ces larves minuscules, de teinte vert pâle, passent généralement inaperçues lors des contrôles visuels (photo: Agroscope).

Apparition des larves de la mouche blanche du chou

Après l'intense activité de ponte de la mouche blanche du chou (*Aleyrodes proletella*) au cours des dernières semaines, l'éclosion des larves de ce ravageur a commencé dans les cultures de choux, en particulier dans l'ouest du Plateau. Les jeunes larves néonées sont très mobiles. Elles se déplacent durant 4 jours environ, puis, dès leur 2^{ème} stade, se fixent définitivement à la face inférieure des feuilles, et commencent alors à sucer la sève. Si possible, il faut effectuer une application ciblée de produits larvicides, entre la phase d'éclosion des larves et le moment de leur fixation (photos 13+14). C'est pourquoi il est désormais important de déterminer aussi précisément que possible le moment optimal du traitement, en pratiquant un contrôle fréquent des cultures.

Pour obtenir une efficacité maximale des applications par pulvérisations, suivez en outre les recommandations suivantes.

Conseils pour la lutte chimique contre la mouche blanche du chou:

- Alternier les groupes de substances actives lors de traitements répétés.
- Adapter des pendillards aux barres de traitement pour augmenter l'efficacité des applications.
- Ajouter un mouillant-fixatif à la bouillie pour améliorer son adhérence aux plantes.
- Le transport des substances actives systémiques dans la plante n'est optimale que si cette dernière est suffisamment irriguée pour compenser sa transpiration.

Contre ce ravageur dans les cultures de **choux fleurs, choux pommés et choux de Bruxelles**, on pourra par exemple utiliser le spirotétramate (Movento SC ; délai d'utilisation : 30.06.2027), avec un délai d'attente de 2 semaines. Dans ces mêmes cultures, le délai d'attente est de 2 semaines pour le lambda-cyhalothrine (divers produits; attention aux PER: autorisation spéciale). Contre la mouche blanche dans les cultures de choux fleurs, choux pommés et choux de Bruxelles, sont autorisés, avec un délai d'attente de 3 jours: pyréthrine (Alaxon Gold, BIOHOP DelTRIN, Deril; **BiO**) et pyréthrine + huile de sésame raffinée (Pyrethrum FS, Parexan N, Piretro MAAG, **BiO**). Ou encore, avec un délai d'attente d'une semaine, l'huile de colza + pyréthrine (BIOHOP DelTRUM, **BiO**), ainsi que des acides gras (divers produits).

Dans les cultures de **choux pommés et choux de Bruxelles** sont autorisés le flonicamide (Teppeki ; délai d'attente 2 semaines) et l'azadirachtine A (divers produits, **BiO**); choux pommés : délai d'attente d'une semaine ; chou de Bruxelles : délai d'attente de 2 semaines).

L'utilisation d'acétamipride (divers produits) est autorisée sur **choux pommés, brocoli et romanesco** avec un délai d'attente de 2 semaines.

Provisoirement et jusqu'au 30 novembre 2026, l'acétamipride est également autorisé sur les **choux de Bruxelles**, mais avec un délai d'attente de 3 semaines.

Apparition des chenilles de la noctuelle gamma dans les cultures de salades

Lors de nos contrôles de la semaine passée dans les cultures de salades, nous avons découvert les premières chenilles de la noctuelle gamma (*Autographa gamma*), et observé les premières perforations et subérifications sur le feuillage. Contrôlez les cultures et faites un traitement si nécessaire.

Pour lutter contre les chenilles de noctuelles (défoliatrices) et de chenilles défoliatrices, sur laitues pommées de plein champ on peut utiliser Dipel DF (*Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*; délai d'attente 3 jours ; **BiO**) et Wormox (*Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*; délai d'attente 2 jours ; **BiO**), Agree WP (*Bacillus thuringiensis* var. *aizawai*; délai d'attente 1 semaine ; **BiO**) ainsi que XenTari WG (*Bacillus thuringiensis* var. *aizawai*; délai d'attente 3 jours ; **BiO**). Le spinosad (AudiENZ, BIOHOP AudiENZ, Elvis) est aussi autorisé, avec un délai d'attente d'une semaine.



Photo 16: Dégâts de succion occasionné par des thrips sur poireau (photo: Adrian Meuwly, Grangeneuve, Posieux).



Photo 17: Plages argentées, dues au prélèvement du contenu des cellules du parenchyme foliaire, accompagnées de petites gouttes sombres de déjections, sur les folioles d'une plante de fenouil. Ces symptômes signent sans ambiguïté l'activité des thrips (photo: Agroscope).

Début du vol massif des thrips dans diverses cultures

Actuellement, la persistance des températures caniculaires stimule fortement le développement des thrips (*Thrips tabaci* et autres). Lors d'un contrôle dans une culture d'oignons, nous avons compté jusqu'à 97 individus par plante. D'autre part, au cours de la semaine passée, les effectifs des captures de thrips (*Thrips tabaci* et autres) ont nettement augmenté dans plusieurs régions de production, où l'on a parfois décompté plus de 400 individus par piège et par semaine. Outre les liliacées, on constate que les fenouils, choux pommés et salades sont particulièrement menacés par ces ravageurs à cette période de l'année. Il convient de surveiller régulièrement les jeunes cultures et de leur accorder des soins attentifs, en leur assurant notamment une irrigation suffisante.

Pour lutter contre les thrips sur **oignons**, on peut utiliser avec un délai d'attente de 2 semaines : spirotétramate (Movento SC ; délai d'utilisation : 30.06.2027 ; seulement sur oignons en plein champ) ; deltaméthrine (divers produits ; attention aux PER: autorisation spéciale) ou lambda-cyhalothrine (divers produits, attention aux PER: autorisation spéciale). Le délai d'attente est d'une semaine pour spinosad (divers produits, **BiO**).

De plus, on peut utiliser dans la production **BiO** contre les thrips sur oignons, avec un délai d'attente de 3 jours : pyréthrine (Alaxon Gold, BIOHOP DeITRIN, Deril) et pyréthrine + huile de sésame (divers produits).

Pour lutter contre les thrips en cultures de **poireaux**, on peut utiliser avec un délai d'attente de 2 semaines : acétamipride (divers produits), cyperméthrine (divers produits ; attention aux PER: autorisation spéciale), deltaméthrine (divers produits ; attention aux PER: autorisation spéciale) ou lambda-cyhalothrine (divers produits, attention aux PER: autorisation spéciale). Le délai d'attente est d'une semaine pour spinosad (divers produits).

BiO: contre les thrips sur poireaux, on peut utiliser avec un délai d'attente de 3 jours : pyréthrine + huile de paraffine (Alaxon Gold, BIOHOP DeITRIN, Deril) et pyréthrine + huile de sésame (divers produits). Le délai d'attente est de 2 semaines pour azadirachtine A (divers produits).

Pour lutter contre les thrips en cultures de **choux pommés, fenouils et salades pommées** de plein champ, on peut utiliser spinosad (AudiENZ, BIOHOP AudiENZ, Elvis ; **BiO**; délai d'attente sur choux pommés 3 jours, sur fenouils et salades pommées 1 semaine) ou lambda-cyhalothrine (divers produits ; attention aux PER: autorisation spéciale) (délai d'attente sur choux pommés et fenouils 2 semaines, sur salades pommées 1 semaine). Sur **choux pommés et fenouils**, on peut de plus utiliser spirotétramate (Movento SC ; délai d'attente sur choux pommés : 2 semaines, effet partiel; délai d'attente sur fenouils : 1 semaine; délai d'utilisation : 30.06.2027).

BiO: Contre les thrips sur **choux pommés, fenouils et salades pommées** en plein champ, on peut utiliser avec un délai d'attente de 3 jours pyréthrine + huile de paraffine (Alaxon Gold, BIOHOP DeITRIN, Deril) et pyréthrine + huile de sésame (divers produits). Sont aussi autorisés sur **choux pommés**, avec un délai d'attente d'une semaine : azadirachtine (divers produits) et huile de colza + pyréthrine (BIOHOP DeITRUM).



Photo 18: On peut parfois voir apparaître des jaunissements sur la partie médiane des feuilles d'oignons. A ce stade, le feutrage fin du mildiou n'est clairement identifiable qu'au moyen d'une loupe (photo: Agroscope).

Attention à la résurgence du mildiou sur les oignons

Lorsque vous contrôlez vos cultures d'oignons, prêtez maintenant attention aux décolorations foliaires typiques dues au mildiou (*Peronospora destructor*). Parfois, un feutrage de sporanges apparaît déjà au sein de ces parties attaquées. Il est recommandé de contrôler les cultures.

Contre le **mildiou** sur oignons sont autorisés : cymoxanil (Cymoxanil WG ; délai d'attente 3 semaines), azoxystrobine + difénoconazole (Alibi Flora, Priori Top; délai d'attente 2 semaines), azoxystrobine (divers produits; délai d'attente 2 semaines), fluazinam (divers produits, délai d'attente 1 semaine) ainsi que cuivre sous forme d'hydroxyde (Funguran Flow, seulement en plein champ, effet partiel, délai d'attente 3 jours, **BiO**). Sont autorisés provisoirement jusqu'au 30 novembre 2026 contre le mildiou en cultures d'oignons : mandipropamide (Revus, délai d'attente: 3 semaines), métalaxyl M (Fonganyl, délai d'attente: 3 semaines), amétoctradine (Enervin SC, Gladiator; délai d'attente: 1 semaine) et oxathiapiproline (Orondis Plus, Zorvec Enicade, Epicaltrin; délai d'attente: 1 semaine).

Attention: contre le mildiou de l'oignon, la substance active oxathiapiproline ne doit être utilisée qu'en mélange en cuve avec une autre substance active.

Réfléchissez dès maintenant à l'élaboration d'une stratégie de traitement respectant strictement la nécessité d'alterner les substances appliquées afin d'éviter l'apparition de résistances.



Photo 19: Jeune chenille de noctuelle le long d'une nervure (flèche g.), et petite perforation (flèche dr.) qu'elle a produite dans le limbe d'une feuille de poivron (photo : Agroscope)

Les chenilles s'attaquent aussi aux légumes fruits sous abris

Lors de nos contrôles de lundi dans les cultures, nous avons découvert des perforations, ainsi que des jeunes chenilles de noctuelles (Noctuidae) dans des cultures de concombres, de tomates et de poivrons. On a vraisemblablement affaire, ici aussi, à la noctuelle gamma (*Autographa gamma*). Contrôlez les cultures et faites un traitement si nécessaire.

Pour lutter contre les chenilles de noctuelles (défoliatrices) et d'autres types de chenilles défoliatrices dans les cultures **d'aubergines, de concombres, de poivrons et de tomates** sous serre, on peut utiliser, en respectant un délai d'attente de 3 jours, *Bacillus thuringiensis* var. *aizawai* (XenTari WG ; **BiO**), *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki* (Dipel DF ; **BiO**) ou spinosad (divers produits ; **BiO**). Dans les cultures **d'aubergines, de poivrons et de tomates** le délai d'attente est de 2 jours pour le *Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki* (Wormox ; **BiO**). Sont aussi autorisés sur **concombres**: Agree WP (*Bacillus thuringiensis* var. *aizawai*; délai d'attente: 1 semaine ; **BiO**), BIOHOP DelFIN et Delfin (*Bacillus thuringiensis* var. *kurstaki*; délai d'attente : 3 jours ; **BiO**) ainsi que l'émamectine benzoate (divers produits; délai d'attente: 3 jours).

Pour lutter spécifiquement contre les chenilles de la noctuelle de la tomate (*Helicoverpa armigera*), on peut utiliser en cultures de **tomates** un nucléopolyhédrovirus (Helicovex ; **BiO**), avec un délai d'attente de 3 jours sous abris. Tenez compte des charges imposées.

Toutes les données sont fournies sans garantie. Pour l'utilisation de produits phytosanitaires, respecter les consignes d'application, les charges et les délais d'attente. De nombreuses indications et charges sont révisées dans le cadre du réexamen ciblé des produits phytosanitaires autorisés. Il est recommandé de consulter la banque de données de l'OSAV avant toute utilisation. Pour consulter les résultats du réexamen ciblé, voir :

<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/zulassung-pflanzenschutzmittel/zulassung-und-gezielte-ueberpruefung/gezielte-ueberpruefung.html>

Mentions légales

Données, Informations :	Daniel Bachmann, Zacharias Ulbrich & Christof Gubler, Strickhof, Winterthur (ZH) Björn Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein (TG) Martin Keller, Esther Mulser, Micaela Jenni & Carolin Luginbühl, Beratungsring Gemüse, Ins (BE) Adrian Meuwly & Tiziana Lottaz, Grangeneuve, Posieux (FR) Lukas Müller, Inforama Seeland, Ins (BE) Vivienne Oggier & Ruth Falkenhahn, Landwirtschaftliches Zentrum, Salez (SG) Silvano Ortelli, Ufficio della consulenza agricola, Bellinzona (TI) Jan Siegenthaler & Christian Wohler, Liebegg, Gränichen (AG) Stève Breitenmoser, Matthias Lutz & Torsten Schöneberg, Agroscope
Éditeur :	Agroscope
Auteurs :	Cornelia Sauer, Matthias Lutz, Serge Fischer, Lucia Albertoni (Agroscope), Silvano Ortelli, Consulenza agricola, Bellinzona (TI) & Pascal Herren (FiBL)
Figures & photos:	fig. 1+2, photos 2, 6-15, 18-19: C. Sauer (Agroscope); photo 1: T. Lottaz, Grangeneuve, Posieux; photo 3: B. Berchtenbreiter, Arenenberg, Salenstein; photo 4: Z. Ulbrich, Strickhof, Winterthur; photos 5, 17: R. Total (Agroscope); photo 16: A. Meuwly, Grangeneuve, Posieux
Coopération :	Offices cantonaux et Institut de recherche de l'agriculture biologique (FiBL)
Adaptation française :	Serge Fischer, Christian Linder (Agroscope)
Copyright :	Agroscope, Reckenholzstrasse 191, 8046 Zürich, www.agroscope.ch
Changements d'adresse, Commandes :	Cornelia Sauer, Agroscope, cornelia.sauer@agroscope.admin.ch

Exclusion de responsabilité

Les informations contenues dans cette publication sont destinées uniquement à l'information des lectrices et lecteurs. Agroscope s'efforce de fournir des informations correctes, actuelles et complètes, mais décline toute responsabilité à cet égard. Nous déclinons toute responsabilité pour d'éventuels dommages en lien avec la mise en œuvre des informations contenues dans les publications. Les lois et dispositions légales en vigueur en Suisse s'appliquent aux lectrices et lecteurs; la jurisprudence actuelle est applicable.